

ESF-2023-SUPPLY-DEMAND — Actions to boost the development of finance markets for social enterprises¹

⚠ Important : Ceci est une note de présentation d'un appel à projet ('*Call for proposals*') de la Commission Européenne (CE) formulé en anglais. Aucune valeur juridique ne peut être attachée à cette note, qui n'a qu'une valeur informative. En cas d'incohérence ou de contradiction entre cette note et le [document de référence de l'appel](#) ('*Call document*') rédigé en anglais, ce-dernier prévaudra.

Il est impératif de prendre connaissance de l'ensemble des informations et documents présentés sur la [page dédiée à cet appel sur la plateforme européenne Funding & Tenders](#)

Informations générales

Référence de l'appel à projet	ESF-2023-SUPPLY-DEMAND
Deadline pour candidater	14 mars 2024 17h00 (heure de Bruxelles)
Contactez directement la CE par mail (en anglais)	EMPL-SOCIAL-ENTERPRISE@ec.europa.eu
Contactez le Point de Contact National FAIR	easi@finance-fair.org
Lien vers la page dédiée à l'appel sur la plateforme Funding & Tenders (portail unique pour candidater)	

Contexte de l'appel à projets

Le **Plan d'Action pour l'Economie Sociale** (*Social Economy Action Plan – SEAP*) publié par la Commission Européenne [fin 2021](#), mentionne explicitement la volonté de l'Europe de **d'activer différents leviers financiers pour aider les entreprises sociales à se développer**. On peut notamment retrouver les précisions sur ce point dans la [rubrique 4.2 du SEAP](#) : 4. Ouvrir des perspectives de développement pour les entités de l'économie sociale > 4.2 Améliorer l'accès au financement

Cette volonté exprimée dans le SEAP s'est concrètement traduite dans les **objectifs opérationnels du programme EaSI**. On peut retrouver cela dans le [Règlement \(UE\) 2021/1057 instituant le FSE+](#) opérationnels, Partie III, Chapitre I, Article 25, item g. (page 26) :

« g) soutenir le développement des entreprises sociales et l'émergence d'un marché de l'investissement social, en facilitant les interactions entre les secteurs public et privé et la participation des fondations et des acteurs philanthropiques à ce marché; »

Dans la pratique, pour parvenir à construire un écosystème européen robuste de la finance à impact social, les points saillants sur lesquels la Commission Européenne met l'accent sont notamment :

- Le fait de développer et de démocratiser l'accès par les entreprises sociales à des **instruments financiers adaptés** (notamment en quasi-fonds propres)
- Le fait d'assortir ces instruments d'un **accompagnement extra-financier** à travers des programmes *d'investment readiness*

¹ « Programmes favorisant le développement d'offres de financement pour les structures à impact social »

A plus large échelle, le programme InvestEU regroupe différents leviers activables pour soutenir les financements à impact social :

- Des outils de garantie pour les financeurs à impact social (notamment sur les portefeuilles de prêts) → [EIF guarantee products](#)
- Des financements en quasi-fonds propres comme le programme [Capacity Building Investment](#), à destination des intermédiaires financiers à impact social (notamment via des outils de dette subordonnée)
- Des financements en fonds propres (voir détail [ici](#)) pour les intermédiaires financiers dans le domaine de l'impact investing
- Un fonds d'assistance technique pour les intermédiaires financiers à impact social, le [SIFTA](#) (Social Inclusive Finance Technical Assistance)

Le présent appel à projet ESF-2023-SUPPLY-DEMAND peut potentiellement apporter un **premier financement « d'amorçage »** à un projet qui pourrait ensuite prétendre au soutien via les différents outils InvestEU.

La Commission Européenne dresse plusieurs constats concernant le marché européen de la finance à impact social :

- Le manque de financement pour les entreprises sociales se chiffrerait à 1 Mds€ par an sur l'ensemble des pays membres
- Il existe une forte disparité dans la maturité des écosystèmes de finance à impact entre les pays européens. Les pays d'Europe de l'Ouest, et notamment la France ont une culture de l'investissement à impact social bien plus marquée que la majorité des pays d'Europe Centrale et de l'Est.
- Pour autant, il y a encore aujourd'hui une pertinence à financer des projets incluant des acteurs français. Cela afin de favoriser l'innovation continue dans les types d'instruments financiers mis à disposition des entrepreneurs (notamment les quasi-fonds propres), ainsi que les transferts d'expérience avec des partenaires européens
- Ayant publié 3 autres appels à projets similaires par le passé (2013, 2016 et 2020), la Commission Européenne insiste sur l'intérêt que présentent les projets « tests » sur la phase d'amorçage des entreprises sociales, en mesure d'apporter :
 - d'une part un accompagnement extra-financier permettant l'émergence et l'accélération de projets à impact social
 - d'autre part un ticket de financement, avec un outil financier adapté à la structure soutenue

💡 Quelques ressources pour aller plus loin, en anglais :

- [A map of social enterprises and their eco-systems in Europe](#)
- [A recipe book for social finance](#), A practical guide on designing and implementing initiatives to develop social finance instruments and markets
- Summary of project financed :
 - Under the 2013 call for proposal (à télécharger [ici](#))
 - Under the 2016 call for proposal (à télécharger [ici](#))
 - Under the 2019 call for proposal (à télécharger [ici](#))
- The European Social Enterprise Monitor (ESME) 2021-2022, publié par Euclid Network
 - [À l'échelle européenne](#)
 - [A l'échelle de la France](#)

Description de l'action et des résultats escomptés

L'appel à projet **ESF-2023-SUPPLY-DEMAND** vise à développer des écosystèmes européens de la finance à impact social en rassemblant ce que l'UE appelle :

- Les acteurs '*supply-side*', typiquement les réseaux d'entrepreneuriat à impact, les incubateurs et accélérateurs de l'ESS, etc.
- Les acteurs '*demand-side*', typiquement les intermédiaires financiers – qu'ils soient fonds d'investissements, établissements bancaires, plateformes de crowdfunding – ayant une thèse d'impact

Concrètement, il s'agit d'apporter un soutien aux entreprises sociales ayant un besoin de financement <500k EUR, en répliquant des modèles éprouvés lors des derniers AAP sur le même thème / dans les pays aux écosystèmes plus matures.

La Commission spécifie dans cet AAP que ce call est particulièrement adapté pour des projets portés par des consortium incluant un focus sur des zones de l'UE encore peu matures dans le domaine de la finance à impact social, c'est-à-dire :

- où il n'existe pas d'offre de financement adéquate pour les entreprises sociales
- où les différents acteurs ne sont pas en réseau, travaillent en silo
- où les financeurs ont une expertise limitée sur les spécificités du financement des entreprises de l'économie sociale et solidaire
- où il existe une inadéquation entre le nombre de projets sociaux en recherche de fonds et le nombre de financeurs en mesure de les soutenir (ou inversement : trop de financeurs à impact social qui ne trouvent pas de projets correspondants)

A noter : L'accent est mis sur la dimension transnationale des projets, et leur capacité à générer des transferts de compétences et des échanges de bonnes pratiques. A priori 5 Workshops rassemblant tous les projets lauréats seront organisés par la Commission, et cette-dernière sera attentive au fait que des activités d'apprentissage mutuel soient organisés dans les consortiums.

Pour rappel :

Les projets doivent cibler des **entreprises sociales** selon les termes du fonds FSE+, c'est-à-dire des personnes morales ou physiques :

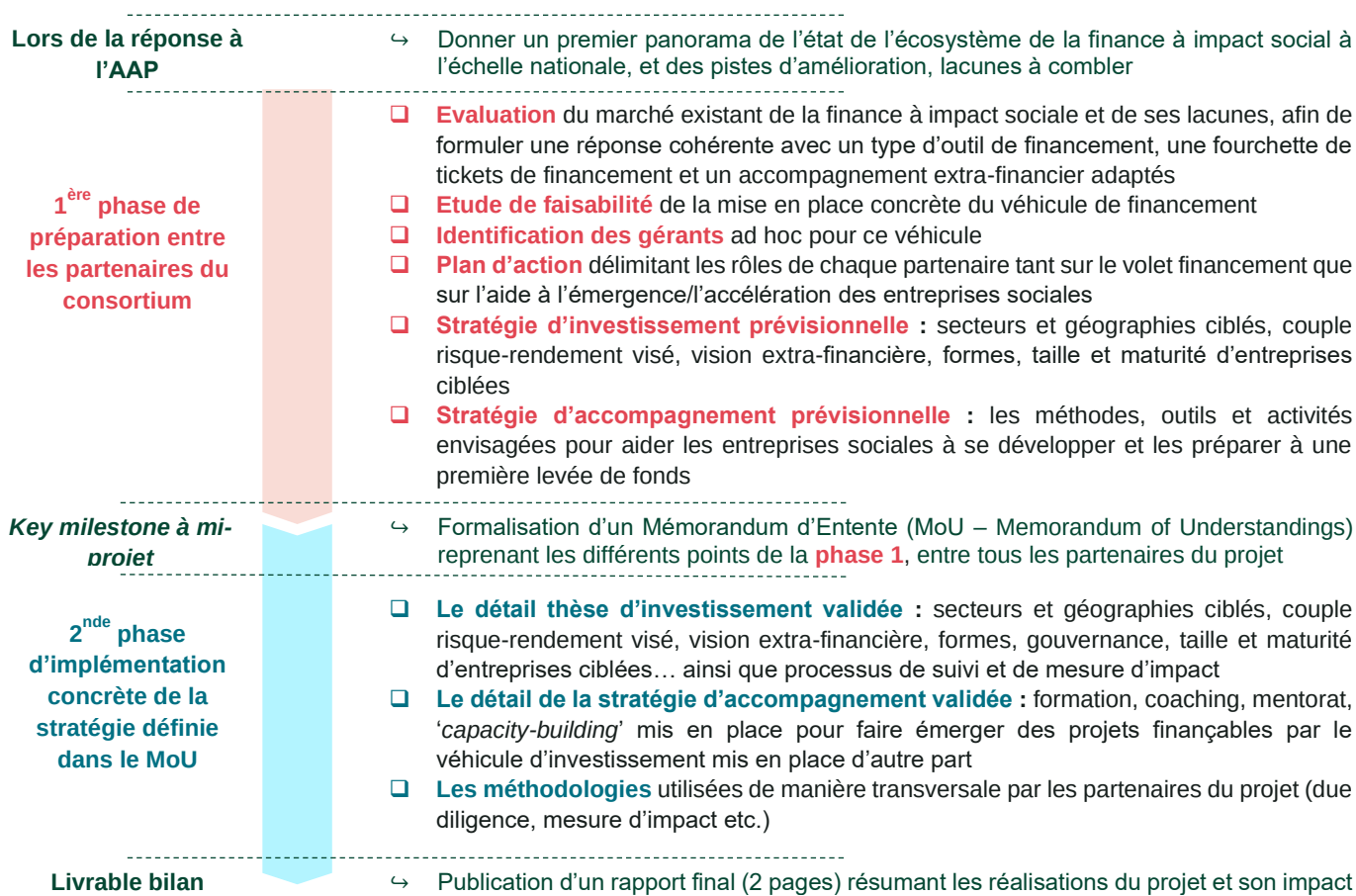
- pour qui **l'objectif social ou sociétal du bien commun est à l'origine de l'activité commerciale**, souvent sous la forme d'une d'innovation sociale très poussée
- dont les **bénéfices sont principalement réinvestis** pour atteindre cet objectif social
- dont le **mode d'organisation** ou le système de propriété reflète la mission de l'entreprise, en utilisant des principes **démocratiques** ou **participatifs** ou en mettant l'accent sur la justice sociale

Les activités entrant dans le périmètre de cet appel à projet, et donc éligibles à un financement, sont notamment :

- Les études de marché, cartographie des besoins, études de faisabilité d'un véhicule financier à impact social, la mise en place de process de financement dédiés si besoin
- La communication qualifiée auprès d'un pool plus large d'investisseurs, pour les sensibiliser à la finance à impact sociale
- La formation sur l'investissement et la gestion d'investissements à impact
- Les activités d'échanges mutuels de compétences / retex croisés avec des acteurs d'autres pays de l'UE

- L'expertise juridico-financière le véhicule de financement à impact social
- Les services IT dans le cas où « l'outil de financement s'apparente à une plateforme web de crowdfunding »

Schéma synthétique des livrables attendus (et de leur calendrier) pour ce projet :



Budget et calendrier

L'enveloppe globale de cet appel à projet est d'environ 3 400 000 EUR. La Commission prévoit de financer entre 8 et 10 propositions de projets, pour des montants environ entre 300K EUR et 400K EUR.

Date d'ouverture de l'appel	5 décembre 2023
Deadline pour candidater	14 mars 2024 17h00 (heure de Bruxelles)
Période d'instruction des candidatures	Avril – Août 2024
Communication des projets lauréats	Septembre 2024
Signature de la convention de subvention ('Grant Agreement')	Novembre 2024
Durée standard du projet subventionné	Entre 24 et 36 mois à compter de la signature de la convention

Conditions d'éligibilité

Les candidatures ne seront considérées que si elles correspondent à la description de l'action présentée ci-avant.

[1] Les candidats éligibles doivent :

- être des entités juridiques déclarées (publiques ou privées)
- être établi dans :
 - o Un état membre de l'UE
 - o Un pays hors-UE partenaire sur le FSE+ (membre de l'EEE² voir [liste ici](#))

[2] Les répondants à l'AAP sont encouragés à soumettre une réponse en consortium **d'au moins 3 partenaires** répondant aux conditions ci-après :

- au moins un financeur/investisseur potentiel ayant signé une lettre d'intention pour financer ou co-financer le véhicule financier prévu
- au moins une organisation accompagnant les projets à impact social (incubateur, accélérateur, campus, etc.)
- le consortium doit rassembler des organisations d'au moins **2 pays différents de l'UE**, pour permettre les échanges transnationaux

nb : on peut tout à fait envisager d'avoir une réponse menée par un couple financeur-incubateur français mais associant des acteurs connexes pertinents d'un autres pays européen. On peut aussi avoir le cas de figure où le consortium regroupe différents financeurs et incubateurs de pays distincts, si cela est logique dans le cadre de la réponse formulée à l'AAP.

² EEE : Espace Economique Européen (plus d'info [ici](#) [en anglais])